

Commune de  
**COUFFOULENS**



Rue Jean JAURES  
11250 COUFFOULENS

Tél : 04.68.79.62.75

Fax : 04.68.79.80.28

Mail : [couffoulen@orange.fr](mailto:couffoulen@orange.fr)

*Séance du Conseil Municipal du  
25 Septembre 2014*

**Présents :** Jean-Régis Guichou, Jackie Lécina, Olivier Arnaudy, Jean-Pierre Arlaud, Maryse Ramon, Christophe Pascal, Franck Molle, Sandra Cuvelier, Armand Vergnes, Cédric Zandoménighi, Renée-Paule Gillis.

**Excusés :** Patricia Papaïs (procuration O.Arnaudy), Humbert Chayla, Maurice Gayzard (procuration J.Lécina), Jean Ortuani (procuration JR.Guichou)

► **Délibération pour réseaux ORANGE (redevance occupation du domaine public)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de prorogation de permissions de voirie accordée à Orange pour une durée de 15 ans. Ces permissions de voirie sont soumises à une redevance pour occupation du domaine public (redevance fixée d'avance par Orange).

Décision votée à l'unanimité par le CM.

► **Délibération pour servitude de passage pour ERDF sur le domaine public**

Demande de servitude de passage d'ERDF pour alimenter la parcelle Mondini.

La commune ne percevra pas d'indemnité pour cette servitude.

Décision votée à l'unanimité par le CM.

► **Délibération concernant le tarif de la cantine**

Proposition est faite au Conseil Municipal de prendre une délibération afin de passer le tarif de la cantine de 3,53€ à 3,57€ (+1,13%) suite à l'augmentation des tarifs du fournisseur API.

Décision votée à l'unanimité par le CM.

## ► Délibération concernant la durée du temps de travail de l'ATSEM

Proposition d'augmentation du temps de travail de l'ATSEM de 28h à 31h/semaine à la demande du CIAS (TAP).

Le salaire correspondant à cette augmentation est avancé par la Mairie et reversé par le CIAS.

Décision votée à l'unanimité par le CM.

## ► Emplois saisonniers 2014

Nous avons employé 5 saisonniers pour la période du 15/06 au 31/08.

Travaux réalisés : peinture du pont et de la rampe, salle des associations (placo, peinture, plafond, carrelage), remplacement de l'employé de mairie pendant ses congés, démarrage de l'aire de jeux (clôture), arrosage et entretien courant du village, nettoyage de la butte de l'école maternelle, remise en état de la route de Roullens (rive gauche), remise en état du chemin de la source (Cornèze), nettoyage du ruisseau du Prat en complément de Maury.

Réflexion sur la possibilité d'embauche dans le cadre d'un contrat aidé.

## ► Passage à gué

Divers échanges ont eu lieu avec le bureau d'étude hydraulique et le bureau d'étude ingénierie.

Le dernier porter à connaissance a été transmis et validé par la DDTM le 15/07. Tout le dossier a été transmis aux assurances de LS Ingénierie et de l'entreprise Cazal. L'arbitrage entre les 2 experts doit être fait.

Nous sommes en attente de leur décision.

## ► Urbanisme

✚ Dans le cadre du projet d'aménagement de la SCEA Le château, il a été demandé au géomètre de réaliser un relevé exact des parcelles jouxtant le cimetière.

Des discussions doivent être menées avec la propriétaire afin d'éviter tout enclavement.

✚ Mise à l'étude par le géomètre du plan topographique du chemin des Vallières.

✚ Entrevue avec Mr Jean Raynaud pour un problème de servitude de passage au cimetière de Cornèze. Un bornage sera effectué par le géomètre et régularisation par la suite.

## ► Réflexion sur l'avenir du village en terme d'urbanisme

Il a été relevé une superficie relativement importante de terrain disponible sans tenir compte cependant de la topographie du village.

L'objectif du cabinet d'étude est de repérer des parcelles qui pourraient rentrer dans le champ des réserves foncières pour l'Etablissement Public Foncier Régional.

Il est à noter que la commune ne dispose que de petites parcelles peu intéressantes pour cet organisme.

## ► Aire de jeux

Les travaux de l'aire de jeux sont terminés.

Monsieur le Maire remercie toutes les bonnes volontés (élus et non élus) qui ont participé au montage et à l'installation des jeux.

Nous attendons la conformité de l'aire de jeux. Un rapport de contrôle doit être fait par la DDCSPP avant l'ouverture au public.

Un devis a été demandé à VEOLIA pour l'installation d'un point d'eau.

Le COVALDEM va être sollicité pour la mise en place de deux containers (jaune et vert).

Une inauguration est prévue courant octobre.

## ► Aménagement de la salle associative

A ce jour, 19 personnes au maximum peuvent être accueillies dans cette salle.

Si l'on souhaite accueillir de 20 à 49 personnes, il est nécessaire de créer une sortie de secours donc de procéder à une modification de façade.

Après concertation du conseil municipal, il est décidé de laisser la salle en l'état dans un premier temps afin de ne pas retarder l'ouverture des lieux ni d'augmenter les dépenses de la commune.

Une étude sera réalisée sur la fréquentation de cette salle avant toute modification éventuelle.

## ► Ecole

Monsieur le Maire informe qu'une demande d'installation d'Internet a été faite dans toutes les classes.

Les élections des parents d'élèves auront lieu le 10 Octobre et le Conseil d'Ecole le 16 Octobre.

## ► ATD 11

Les élus ont rencontré l'ATD 11 le 22 Septembre pour :

- la sécurité entre le croisement du Pech et le pont de 4 mètres
- pour le solutionnement des écoulements d'eaux et dégradation de voirie consécutifs au Pinier.

Les solutions techniques et l'estimatif du coût des travaux ont été demandés à l'ATD11 et devraient nous parvenir début 2015.

## ► Questions et informations diverses

- Présentation du site Couffoulens.fr par Armand Vergnes
- Achat d'un four de remise en température pour la cantine. Cet achat améliore la qualité des repas ainsi que la qualité du service.
- Notre bus scolaire a été équipé d'un rehausseur par enfant.

La séance est levée à 21h30